(N°. 37.) (1827.)

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 3 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 52 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL
DE LA VILLE
ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

Du MERCREDI, 9 *Mai* 1827.

ANGLETERRE.

Londres, 1er *mai.*

Le roi a tenu une cour hier au palais de St-James, pour recevoir des membres de l'ancien cabinet, les sceaux de leurs départemens et les remettre à leurs successeurs. Toutes les autres personnes, qui font aussi partie du gouvernement de M. Canning, furent pareillement présentées, et l'avocat-général, M. Scarlett, et le vice-chancelier, M. Hart, obtinrent la dignité de chevalier à cette occasion. Une feuille du matin observe que S. G., le duc de Wellington était le seul individu de l'ancien ministère qui ait manqué de se rendre près de son souverain pour en recevoir un congé régulier. Le fait est que S. G. était à la cour, mais comme elle arriva au palais dans un habillement ordinaire, et qu'elle prit son grand costume dans une chambre des officiers du palais, son arrivée se fit sans être remarquée. Le duc, après l'audience de S. M. , quitta le palais de la même manière, et se transporta au bureau de la guerre où il écrivit un ordre général d'adieu à l'armée.

M. Canning fut accueilli par les cris d'allégresse de la foule qui entourait le palais, à son arrivée et à son départ. C'est un événement fort rare, car il n'arrive pas souvent que le public prenne un intérêt si vif ou une part si prononcée dans l'issue d'une lutte ministérielle. Des démonstrations pareilles de respect populaire furent données à Peel. Cet honorable gentleman peut avec justice se féliciter de cette marque d'estime, car un ministre qui se retire et qui obtient l'approbation de ses cosujets, doit être convaincu qu'il est redevable de cette distinction à la fermeté et à l'intégrité qu'on attribue à ses motifs.

La chambre des communes s'assemble ce soir, et le dégré de curiosité publique qu'excite la réception de M. Canning, est tout-à-fait sans exemple. Les yeux du monde civilisé sont ouverts sur lui, dit le *Courrier*, et il satisfera noblement, nous le prédisons, à tout ce que les hommes sages attendent de lui.

Du 2. — Le *Times* observe que la cause des catholiques a beaucoup gagné par la circonstance que le premier ministre du pays, dans sa capacité individuelle, est favorable à cette cause.

PORTUGAL.

Lisbonne, 18 *avril.*

La princesse régente a accordé, par décret du 13 de ce mois, amnistie et pardon général à tous les sujets portugais coupables de délits politiques ou de faits séditieux, depuis le 21 juillet de l'année dernière jusqu'à ce jour.

Néanmoins sont exceptés du bienfait de ce pardon, pour être jugés conformément à la loi :

1°. Tous les officiers-généraux de terre et de mer qui ont excité ou pris part d'une manière quelconque à la rebellion contre leur patrie et le gouvernement légitime;

2°. Tous les officiers militaires ou civils de l'armée, ou de la marine, de quelque grade ou arme qu'ils soient, du 1er. ou du 2e. de ligne, ou de l'état-major, qui auraient passé chez les rebelles.

3°. Tous ceux qui furent chefs ou commandans des partis de paysans rebelles, désignés sous le nom de guérillas, soit qu'ils en aient levé dans l'intérieur, ou qu'ils soient rentrés hostilement dans le royaume;

4°. Tous ceux qui furent membres de la junte rebelle, sous la dénomination de gouvernement suprême du royaume;

5°. Enfin, les magistrats et tous les ecclésiastiques séculiers et réguliers qui auraient passé aux rebelles, ou les auraient accompagnés dans leur perfide invasion de ce royaume.

FRANCE.

Paris, 3 *mai.*

Les bruits répandus sur la faillite d'un maréchal de France, fameux à plus d'un titre (le duc de Raguse), se confirment. Plus d'un millier d'effets échus sont protestés. Des spéculations industrielles ont, dit-on, amené ce grand désastre dont l'effet sera senti surtout dans le département de la Côte-d'Or. On assure que le roi est venu au secours du failli, et qu'il sera nommé incessamment ambassadeur auprès d'une des grandes puissances.

— Le 30 avril, M. Vidal, changeur au Palais Royal, reçut par la poste une lettre en italien signée du nom de *Capo*, où on lui prescrivait de déposer, le lendemain 1er mai, à 8 heures du soir, sous la banquette du pilier qui est en face de sa boutique, une somme de 800 fr., sous peine de subir le sort du malheureux Joseph. M. Vidal ayant donné avis à la police obéit à l'injonction.

Avant-hier, au moment où le tambour battait la retraite du jardin, un individu s'approche de la banquette; on le vit retirer avec le pied le sac qui s'y trouvait déposé, mais au moment où il le ramassait, des agens de police le saisirent et le conduisirent au corps-de-garde de la place du Palais-Royal. Là, cet individu déclara qu'il se nommait Genty Stephano. On saisit sur lui un couteau et un sifflet. Conduit ce matin devant le commissaire de police, il a nié d'abord qu'il sût écrire, mais enfin on a obtenu de son écriture qui a paru présenter beaucoup de ressemblance avec celle de la lettre adressée au changeur Vidal. Stephano a prétendu que le sifflet saisi sur lui servait à appeler sa femme lorsqu'il rentrait tard. Il a prétendu aussi qu'il n'était à Paris que depuis deux mois, mais on a découvert qu'il y réside depuis 18 mois. Le sifflet dont il était muni a fait penser qu'il appartient à quelque bande organisée de malfaiteurs.

Du 4. — Les opérations du collège du 1er arrondissement électoral de la Seine inférieure (Rouen), ont été terminées le 2 au soir à 5 heures; au premier tour de scrutin, sur 967 votans, M. Bignon a obtenu 767 voix; M. Duvergier de Hauranne, 163; voix perdues et bulletins nuls, 37.

— La garde nationale de Caen a pris la résolution d'adresser à celle de Paris des félicitations sur le devoir civique qu'elle a rempli en éclairant le roi et la France par la manifestation de son vœu pour le renvoi des ministres. Ce projet, d'une exécution assez difficile, éprouvera sans doute de grands obstacles de la part de l'autorité, qui pourra bien empêcher les réunions, mais qui n'empêchera pas l'indignation de fermenter, jusqu'à ce que l'occasion d'éclater advienne.

— Un journal rapporte que le jour de la revue du Champ-de-Mars, un détachement de vétérans avait été posté au milieu des constructions de l'hôtel du quai d'Orsay; parfaitement masqué par une clôture en planches, il avait ordre de se tenir prêt à tout événement, et de ne pas se montrer. Tout alla bien au premier passage du cortège; mais au retour de S. M., le tambour oubliant sa consigne, battit au champ. Nous laissons à juger de la surprise et des éclats de rire.

Du 5. — M. le duc de Doudeauville a assisté aujourd'hui à la chambre des pairs. C'était la première fois qu'il se retrouvait au milieu de ses collègues, depuis qu'il a donné sa démission du poste de ministre de la maison du roi. Les motifs honorables de sa conduite en cette occasion paraissent avoir été appréciés par un grand nombre de pairs de France. Beau-